

QUAND QUALITÉ DE LA FORMATION RIME AVEC DÉMOCRATISATION DE L'ACCÈS AU MÉTIER D'ENSEIGNANT ET BONNE GESTION BUDGÉTAIRE

Ou comment mieux former les enseignants en dépensant moins...

coût
qualité
économie
gestion lycéenne
prospective
perfectionnement
calcul
enjeu
collège
cours
examen
éducation
étude étudiants
investissement école
réussite
FORMATION public
rémunération
recrutement
apprentissage
démocratisation
carrière
enseignement
succès
université
continue

Une étude comparative des coûts
des divers scénarios de recrutement
et de formation des enseignants

Une étude comparative des coûts des divers scénarios de recrutement et de formation des enseignants

Ce texte est un complément aux autres productions du GRFDE et notamment au texte programmatique mis en ligne par le *Café pédagogique* le 19 septembre dernier. L'objectif n'est certainement pas de faire des économies sur la formation des enseignants qui du fait de ses enjeux représente un très fort investissement pour l'avenir (voir notre conclusion). Mais au fil de nos différentes contributions, il nous a été souvent objecté que ce que nous mettions en avant était utopique sur le plan budgétaire dans un contexte international de crise qui n'épargne pas la France. Le scénario que nous défendons de trois années de formation rémunérées (concours en fin de L3 ouvrant sur deux années de master organisant une formation professionnelle de haut niveau rémunérée en tant qu'élève-professeur + une année rémunérée en tant que fonctionnaire stagiaire) du fait des coûts engendrés, serait inenvisageable a priori. Il ne mériterait même pas d'être examiné. À l'occasion de l'audition d'une délégation du GRFDE au Sénat sur la question des pré-recrutements, le 27 novembre dernier, nous avons chiffré le coût des divers scénarios en y incluant, pour ce qui concerne celui du GRFDE, un système de pré-recrutement.

Il est possible de former beaucoup mieux les enseignants tout en dépensant moins, voilà ce que nous démontrons à travers ce document.

Le résultat, aussi surprenant que cela puisse paraître, est édifiant : notre scénario, même assorti de pré-recrutements dès la fin de la première année de licence, **coûte moins cher** que le scénario actuel, celui hérité des gouvernements de Sarkozy, pourtant mis en place pour réduire le coût budgétaire de la formation des enseignants ! Mais il est également moins cher que celui qui semble avoir la faveur du Ministère (concours en M1) et pourrait se mettre en place à partir de la rentrée 2014. Il est moins cher aussi que celui qui va se mettre en place pour la période transitoire à partir de juin 2013.

Le dispositif actuel (depuis 2009), consécutif à la réforme dite de « mastérisation » de la formation des enseignants prévoit un concours en master 2. Un extrait de la synthèse du rapport public de la Cour des comptes de 2012 mentionne que le calcul du montant de l'économie budgétaire due à la mastérisation (suppression nette de 9 567 emplois) ne tient pas compte « *de certains effets non chiffrés, tels que le coût pour le système universitaire de l'allongement des études, ou bien le coût de la réorientation des candidats ayant échoué aux concours de recrutement, ce qui est le cas des trois quarts environ des étudiants issus des masters « métiers de l'enseignement » (p. 62).*

1. Base de calcul

Les chiffres indiqués dans les tableaux expriment **des ordres de grandeur** calculés sur la base d'informations extraites de rapports de la Cour des comptes ainsi que des éléments d'analyse de l'organisation actuelle de la formation consécutive à la mastérisation. Nous n'incluons pas dans ces estimations les coûts engendrés par la formation lors de la première année des débutants en tant que fonctionnaires titulaires (T1) et qui correspondent à la nécessité de leur assurer une entrée progressive dans le métier.

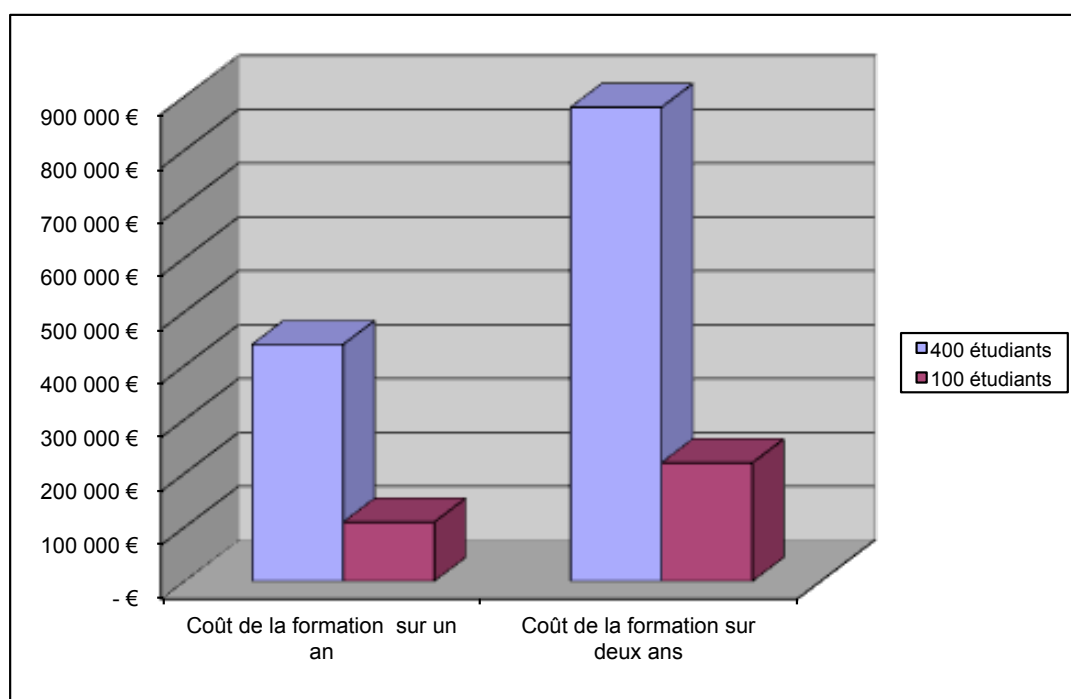
D'après le rapport de la Cour des comptes, **un étudiant en master coûte environ 11 000 euros** par an. Actuellement sur tous les étudiants suivant les masters « enseignement », 25 % sont reçus au concours – toutes disciplines confondues – (voir la synthèse du rapport public de la Cour des comptes).

Nous commencerons par effectuer les calculs pour **100 postes** mis au mouvement. Nous procéderons ensuite à un chiffrage au regard du nombre total de postes mis au mouvement.

Tableau 1 : Coût de la formation (hors rémunération) pour 100 postes d'enseignants, comparaison entre la situation actuelle et la proposition du GRFDE

	concours fin de M2	Concours en fin de L3
Nombre d'étudiants en master	400	100
Nombre de postes d'enseignants	100	100
Rapport postes/ étudiants	1/4	1/1
Coût de la formation d'un étudiant/an (Cour des comptes)	11 000 €	11 000 €
Coût de la formation sur un an de master	440 000 €	110 000 €
Coût de la formation sur les deux ans du master	880 000 €	220 000 €

C'est de cette base que nous allons partir pour comparer le coût prévisionnel des différents scénarios de formation au regard de la place du concours dans le continuum de formation (le recrutement restant dans tous les scénarios conditionné par l'obtention d'un master).



2. Comparaison des coûts de la formation des enseignants au regard du moment du recrutement dans le continuum de formation, en prenant en compte la rémunération

Calculons étape par étape

Les tableaux qui suivent chiffreront les coûts des différents scénarios.

SCÉNARIO 1 : concours en fin de M1

Bien qu'il soit de nature à compromettre la refondation annoncée de l'école de la République et malgré les oppositions qui se sont exprimées et s'expriment encore aujourd'hui, le concours en M1 semblerait se dessiner à partir de la rentrée 2014.

<http://grfde.eklablog.com/concours-en-fin-de-m1-la-refondation-compromise-a59019695>

SCÉNARIO 2 : concours en M2 ou en fin de M2

C'est le scénario actuel dont on connaît aujourd'hui les limites, les dérives et les nécessaires adaptations locales sur lesquelles nous ne reviendrons pas ici. Ce scénario reste en vigueur pour le concours 2013⁽¹⁾.

SCÉNARIO 3 : admissibilité en M1 et admission en M2

C'est désormais ce scénario qui a été retenu par le gouvernement pour organiser la période transitoire (concours 2013⁽²⁾). Nous en avons souligné les dangers et les incohérences.

<http://grfde.eklablog.com/pourquoi-la-place-du-concours-ne-peut-etre-pour-partie-en-m1-et-pour-p-a57838403>

SCÉNARIO 4 : recrutement en L3 avec allocations d'études sous statut d'élève – professeur pendant les deux ans du master

C'est le scénario que nous défendons pour les raisons développées dans nos textes.

<http://grfde.eklablog.com/propositions-du-grfde-reconstruire-la-formation-des-enseignants-1-3-a52552866>

<http://grfde.eklablog.com/enseigner-un-metier-qui-s-apprend-2-3-a52552236>

<http://grfde.eklablog.com/statut-et-recrutement-des-enseignants-organisation-de-la-formation-3-3-a52542934>

Au coût de la formation par étudiant, pendant les deux années du master vient s'ajouter la rémunération des étudiants : rémunération des stages pour les scénarios 1, 2 et 3, allocation d'étude des élèves-professeurs pour le scénario 4.

Concernant le calcul de l'allocation d'étude, nous partons sur une estimation de 1 500 euros en moyenne (coût total employeur) par mois sur les deux ans du master.

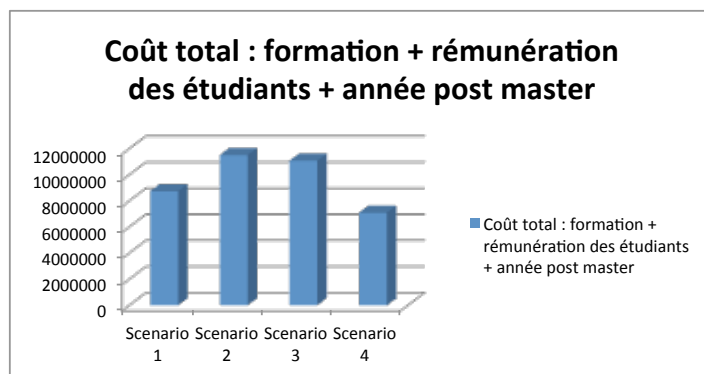
Précisions : la rémunération brute est égale au salaire net + cotisations payées par le salarié ; pour le coût total « employeur », il faut ajouter les cotisations sociales payées par celui-ci. Mais l'allocation d'étude n'est ni un traitement ni un salaire ; elle n'est donc pas soumise à cotisations. Nous proposons que l'État verse une allocation mensuelle de 1 250 euros, située entre le niveau actuel du SMIC (1 120 euros nets) et celui du premier échelon de l'échelle des PE, PLP, PLC, etc. qui est de 1 350 euros nets environ. Mais il est bon que l'État prenne à sa charge la couverture sociale (SS étudiante) pour ces élèves-professeurs. Nous l'évaluons à 250 euros mensuels, d'où le coût total : 1 250 € + 250 € = 1 500 €. Nous souhaitons aussi que les deux années de formation après le concours soient prises en compte dans le calcul de la durée d'assurance pour les droits à la retraite (= 8 trimestres).

Tableau 2 : Estimation comparative des coûts (formation et rémunération) dans les 4 scénarios

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Nombre de postes	100	100	100	100
Nombre d'étudiants en M1	400	400	400	100
Nombre d'étudiants en M2	100	400	225 ¹	100
Coût de la formation en première année	€ 4 400 000	€ 4 400 000	€ 4 400 000	€ 1 100 000
Coût de la formation en deuxième année	€ 1 100 000	€ 4 400 000	€ 2 475 000	€ 1 100 000
Coût de la formation pour les deux années de master	€ 5 500 000	€ 8 800 000	€ 6 875 000	€ 2 200 000
Rémunération mensuelle d'un étudiant stagiaire	€ 2 700,00 ²	€ 450,00 ³	€ 1 350,00 ⁴	€ 1 500,00 ⁵
Rémunération totale des étudiants stagiaires	€ 3 240 000 ⁶	€ 2 160 000 ⁷	€ 3 645 000 ⁸	€ 3 600 000 ⁹
Sous-total formation + rémunération	€ 8 740 000	€ 10 960 000	€ 10 520 000	€ 5 800 000
Proportion du temps de service en formation en année suivant le master (fonctionnaire-stagiaire dans les scénarios 2,3,4)	0	17 % (3h/18h)	17 % (3h/18h)	40 % (7h/18h)
Coût de la formation de l'année suivant le master (fonctionnaire-stagiaire dans les scénarios 2,3, 4) ¹⁰	€ 0	€ 550 800	€ 550 800	€ 1 296 000
Coût total : formation + rémunération + année post-master	€ 8 740 000	€ 11 510 800	€ 11 070 800	€ 7 096 000

La formation qui découle du quatrième scénario (recrutement en L3 + deux années en école professionnelle + une année en tant que fonctionnaire stagiaire) est la moins chère.

Le coût de ce scénario est encore moins élevé si l'on prend en compte la proportion des lauréats des concours de recrutement déjà titulaires d'un master et qui accèdera directement à l'année de master 2 enseignement. Mais on notera que dans tous les cas, les calculs sont faits sans tenir compte d'éventuels pré-recrutements.



Le scénario 4, outre le fait qu'il permet de ne pas faire supporter à la formation des enseignants des charges qui ne lui incombent pas permettrait comme le GRFDE l'a largement développé :

- **de mettre en place une formation ambitieuse**, de qualité à la hauteur des enjeux assignés à l'école de la République: trois années sont en effet nécessaires pour assurer simultanément un haut niveau de qualification disciplinaire, une alternance progressive, une formation didactique et pédagogique sérieuse en prise avec les stages, l'articulation étroite de la formation à la recherche ;
- **d'autoriser l'accès de ces métiers** à un plus grand nombre d'étudiants issus de catégories sociales populaires, grâce à la rémunération de ces trois années (deux comme élève-professeur, une comme fonctionnaire-stagiaire) et de s'engager dans les meilleures conditions possibles dans une formation de qualité ;
- **de lutter contre la crise du recrutement** en lien avec l'attractivité du métier engendrée en grande partie par l'allongement des études dans des conditions de plus en plus difficiles pour les étudiants (4 étudiants sur 5 au moins en master sont obligés de travailler pour se payer leurs études).
- **de recruter les meilleurs étudiants** non pas sur des critères sociaux mais sur leurs capacités réelles à exercer le métier. Il convient bien sûr de repenser la nature des épreuves afin de sélectionner en amont (dès L3) les meilleurs étudiants.

1 Nous nous basons sur le coefficient moyen suivant : nombre d'admissibles = nombre de postes x 2,25. Au cas où le nombre d'admissibles serait de l'ordre de 105 pour 100 postes (coefficient égal à 1,05), les valeurs du scénario 3 tendent vers celles du scénario 1.

2 Coût total employeur du traitement mensuel d'un fonctionnaire stagiaire (le traitement net est de 1 350 € environ).

3 Coût des indemnités de stage versées aux étudiants durant l'année de M2, ramené à un coût mensuel.

4 Coût employeur du demi-traitement des stagiaires.

5 Coût pour l'État de l'allocation d'étude.

6 Coût mensuel x 12 mois x 100 fonctionnaires-stagiaires en M2.

7 Coût mensuel x 12 mois x 400 étudiants en M2.

8 Coût mensuel x 12 mois x 225 étudiants de M2 admissibles en juin 2013.

9 Coût mensuel x 24 mois x 100 élèves-professeurs bénéficiant d'une allocation d'étude.

10 Le coût de formation d'un FS durant un an est calculé par rapport à sa rémunération. Le coût pour l'État de 100 fonctionnaire-stagiaire passant 17 % de leur ORS à se former revient 0,17 x 3 240 000 = 550 800 € .

3. Comparaison des coûts de la formation des enseignants en y incluant les pré-recrutements

L'accès au plus grand nombre d'étudiants issus de catégories sociales défavorisées pourrait être facilité grâce à des systèmes d'aide : bourses, allocation et pré-recrutements situés dès la fin de L1 ou la fin de L2. Ces aides sous forme de bourses FDE, pourraient venir en sus ou en complément des dispositifs actuels (bourses sur critères sociaux après le baccalauréat, bourses au mérite dont le montant cumulé n'excède pas aujourd'hui (toutes orientations confondues) : 533 euros net par mois.

Contrairement aux contrats d'avenir professeur, ces bourses seraient attribuées sans contrepartie d'une mission à effectuer durant les études dans un établissement scolaire. En revanche, le bénéficiaire s'engage à passer les concours des métiers de l'enseignement, à suivre les préparations avec assiduité et à être au service de l'Etat durant un certain nombre d'années. Ces bourses sont attribuées à l'issue d'un « concours national des bourses FDE », accessible sur critères sociaux.

Notre projet de « bourse FDE » équivaut donc à un prérecrutement. Il est présenté ici :

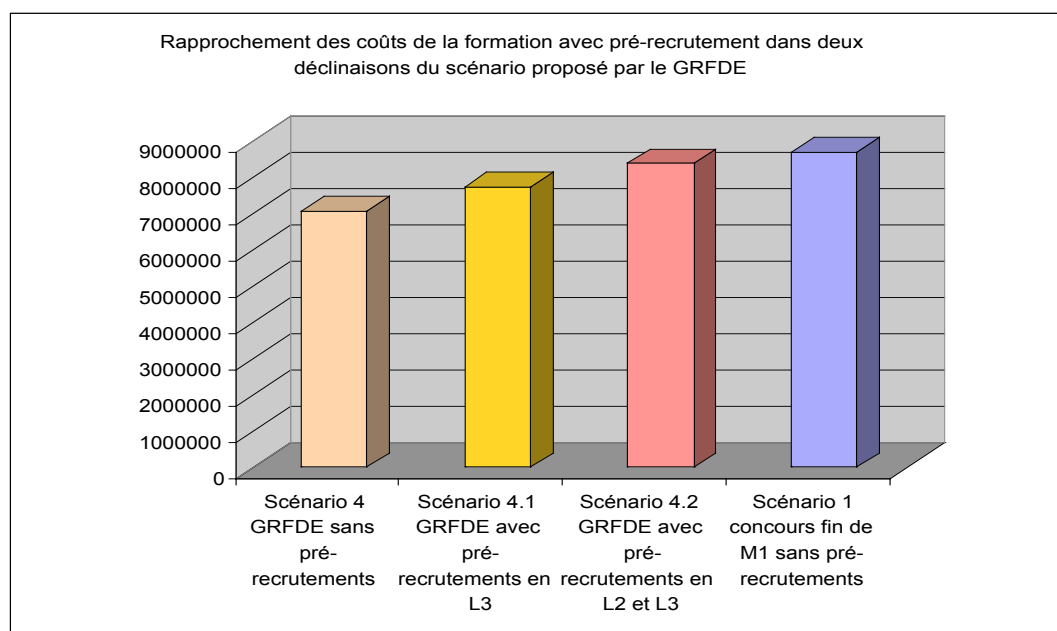
<http://grfde.eklablog.com/le-grfde-auditionne-au-senat-sur-les-pre-recrutements-a60706867>

Nous envisageons et chiffrons ici deux déclinaisons pour le scénario 4. Elles ne sont pas exhaustives mais, là encore, donnent un ordre de grandeur. On pourrait également envisager un quota de pré-recrutements différent en L1 et L2. Ce travail mérite d'être approfondi et affiné, en parallèle avec la réflexion sur l'action pour la démocratisation du recrutement des enseignants.

- **SCÉNARIO 4.1** : scénario 4 + pré-recrutement en fin de L2 sous forme de bourses FDE en L3 (12 mois) plafonnées au niveau du SMIC de 1 100 euros par mois (pas de cotisation sociale et pas de prise en compte pour le retraite) attribuées sur concours (épreuves à définir) à hauteur de **50%** des postes mis au mouvement.
- **SCÉNARIO 4.2** : scénario 4 + pré-recrutement en fin de L1 sous forme de bourses FDE en L2 et L3 (24 mois) plafonnées au niveau du SMIC de 1 100 euros brut par mois (pas de cotisation sociale et pas de prise en compte pour le retraite) attribuées sur concours (à définir) à hauteur de **50%** des postes mis au mouvement.

Tableau 3 : Estimation des coûts de la formation avec pré-recrutement dans deux déclinaisons du scénario proposé par le GRFDE

	Scénario 4	Scénario 4.1	Scénario 4.2
Nombre de postes	100	100	100
Nombre d'étudiants en M1	100	100	100
Nombre d'étudiants en M2	100	100	100
Nombre de pré-recrutés en fin de L1	0	0	50
Nombre de pré-recrutés en fin de L2	0	50	50
Bourses d'étude par étudiant et par mois	0	1100	1100
Côût total des pré-recrutements	0	660 000	1 320 000
Côût de la formation en M1	€ 1 100 000	€ 1 100 000	€ 1 100 000
Côût de la formation en M2	€ 1 100 000	€ 1 100 000	€ 1 100 000
Côût total de la formation	€ 2 200 000	€ 2 200 000	€ 2 200 000
Rémunération mensuelle des étudiants stagiaires	€ 1 500	€ 1 500	€ 1 500
Rémunération totale des étudiants stagiaires (1500 € x 24 mois)	€ 3 600 000	€ 3 600 000	€ 3 600 000
Année de fonctionnaire stagiaire	1 296 000	1 296 000	1 296 000
Côût total	€ 7 096 000	€ 7 756 000	€ 8 416 000



Pour les deux déclinaisons (4.1 et 4.2) avec des pré-recrutements conséquents, cette estimation pour 100 postes mis au concours met en avant un coût légèrement moins important que le scénario 1 (concours en fin de M1 sans pré-recrutements, chiffré à 8 740 000).

Ces deux déclinaisons permettraient de recruter davantage d'étudiants issus de catégories socio-professionnelles défavorisées et contribueraient davantage à la lutte contre la crise du recrutement et en faveur de la démocratisation de l'accès au métier d'enseignant.

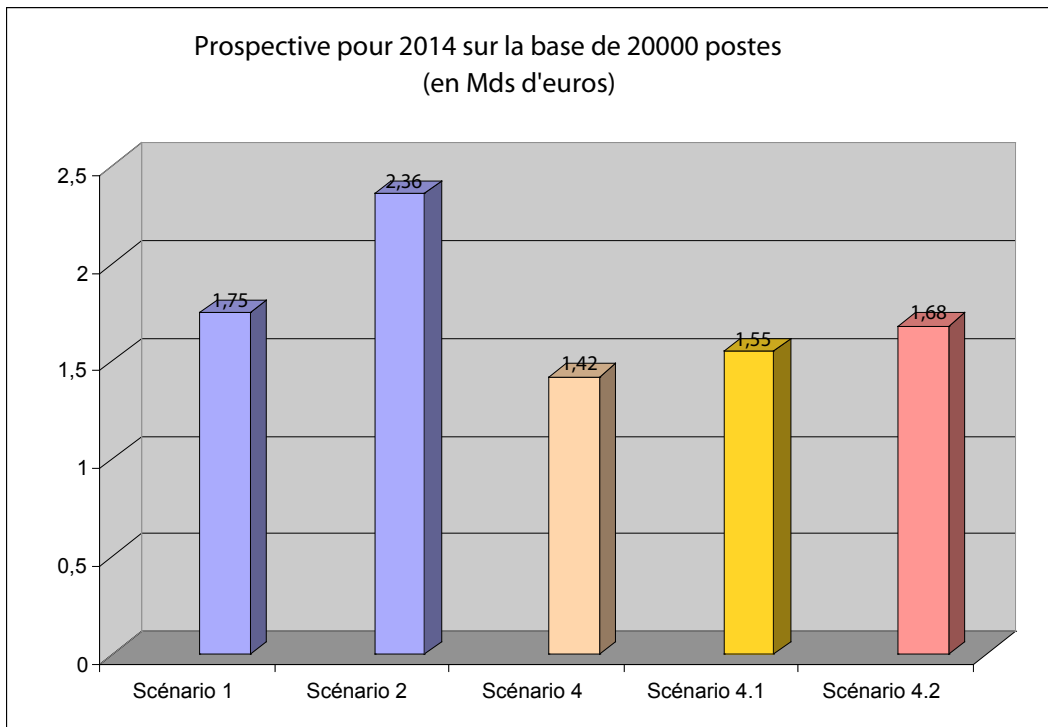
4. Échelle d'économie et prospective

Le tableau qui suit indique le coût des différents scénarios au regard du nombre total de postes mis au mouvement en 2013 et sur une prospective de postes mis au mouvement en 2014. Les estimations dans la dernière colonne rendent compte de l'échelle d'économie qu'engendrerait l'adoption des scénarios 4, 4.1 et 4.2 que nous avons développés plus haut. Le calcul se fait sur la base des chiffres indiqués sur le site du MEN pour l'année 2013 (les deux concours 2013(1) concours en M2 et 2013(2) admissibilité en M1 et admission en M2). À titre prospectif pour 2014, si le concours se situe en fin de M1 ou en fin de M2 nous projetons deux simulations (20 000 et 40 000 postes) que nous comparons avec les différentes déclinaisons du scénario que nous cherchons à promouvoir.

Tableau 4 : Estimation des économies générées par le scénario 4

Années	Postes	Scénarios	Coût total pour 100 postes	Coût total en Mds €	Economie en Mds €	
Concours 2013 (1)	22 100	2	11 510 800	2.54		
Concours 2013 (2)	21 350	3	11 070 800	2.36		
Total 2013	43 450			4.9		
Pour info	43 450	4	7 096 000	3.08	1.84	
		4.1	7 756 000	3.37	1.55	
		4.2	8 416 000	3.66	1.26	
Concours 2014						
		1	8 740 000	1.75		
Prospective	20 000	2	11 510 800	2.3		
		4	7 096 000	1.42	0.33 sur scénario 1 0.88 sur scénario 2	
		4.1	7 756 000	1.55	0.20 sur scénario 1 0.75 sur scénario 2	
		4.2	8 416 000	1.68	0.07 sur scénario 1 0.62 sur scénario 2	
		Prospective 40 000				
				1	8 740 000	3.5
Prospective	40 000	2	11 510 800	4.6		
		4	7 096 000	2.84	0.66 sur scénario 1 1.76 sur scénario 2	
		4.1	7 756 000	3.1	0.4 sur scénario 1 1.5 sur scénario 2	
		4.2	8 416 000	3.37	0.13 sur scénario 1 1.23 sur scénario 2	

La dernière colonne du tableau 4 se passe de commentaires. Même avec la déclinaison 4.2 (concours en fin de Licence, avec pré-recrutements dès la fin de l'année de L1), les coûts engagés sont moindres qu'avec le scénario 1 (concours en M1) sans pré-recrutements! Peut-être est-ce un raisonnement similaire qui a amené la Cour des comptes (rapport 2012) à préconiser: « **d'organiser les concours de recrutement avant ou au début des masters, pour éviter que les étudiants ne soient formés, en cas d'échec, à un métier qu'ils ne pourront pas exercer** »?



Discussion sur le mode de calcul

On pourrait faire une objection au mode de calcul que nous avons retenu. La comparaison joue largement en faveur d'un dispositif, celui du GRFDE (scénario 4), car on ne forme alors au métier d'enseignant que le nombre de jeunes dont l'Éducation nationale a besoin trois ans plus tard, soit 1 pour 1, et non 4 pour 1 comme dans le système actuel (scénario 2) ou lors de la première année du scénario 1 (qui pourrait résulter de la réforme en préparation).

Or, avec le dispositif du GRFDE (scénario 4), les 3 étudiants sur 4 que l'on ne forme pas au métier d'enseignant ne s'évaporent pas. Ils suivent une autre formation universitaire, dont le coût continue à peser sur les budgets des universités, à raison de 11 000 euros par an et par étudiant. Pour le budget du MESR, que l'étudiant soit inscrit en master-enseignement PE ou en master enseignement de l'histoire-géographie dans le secondaire ou qu'il soit inscrit en master recherche d'histoire, ses études ont un coût budgétaire similaire. Il faudrait donc ajouter ces coûts à l'évaluation comptable du scénario 4. Dès lors, on peut se demander s'il est effectivement le scénario le plus économique, voire s'il n'est pas, tout compte fait, le plus onéreux.

Nous répondons d'abord que, sur un plan pragmatique, dans aucun calcul de ce genre (formation des infirmiers, des médecins, des ingénieurs...), on ne rentre ce type de données, à savoir le coût de la formation pour les étudiants qui ne la suivent pas mais la suivraient peut-être si elle était plus ouverte. Ainsi, comparer les 100 étudiants du scénario 4 avec les 400 des autres scénarios reste pragmatiquement pertinent.

Nous répondons ensuite que cette objection ne prend pas en compte tous les faits qui doivent l'être. En effet, dans le système actuel (concours en M2) et dans celui qui semble avoir en ce moment la faveur du gouvernement (concours en M1), l'étudiant diplômé (ou certifié en M1) mais recalé au concours doit faire un choix entre les trois orientations suivantes.

- A. **CAS DU CONCOURS EN M2:** il peut poursuivre au-delà du master une année ou deux de plus (DU, autre master,...) dans la même voie vers le métier d'enseignant, en espérant réussir le concours lors d'un deuxième ou troisième essai. Le coût de cette poursuite d'études s'ajoute alors à celui du dispositif de FDE dans le scénario correspondant (2).

Cas du concours en M1 (scénario 1) : il est certain que la plupart des étudiants engagés dans en première année d'un master enseignement (MEEF) auront à cœur d'obtenir leur master complet et, après un premier échec au concours, s'inscriront presque systématiquement en M2 (faisant alors une forte concurrence aux candidats ne disposant que du M1). S'ils échouent une fois de plus, se réorienteront-ils immédiatement ou tenteront-ils leur chance une troisième fois? Dans ce cas, une nouvelle année d'étude s'ajoute à ce parcours après le M2.

C'est donc en réalité le coût du dispositif avec concours en M1 ou en M2 qu'il faut augmenter si l'on prend cette réalité en considération: dans le cas d'un étudiant qui persiste sans succès une année ou deux dans la voie vers l'enseignement après un premier échec au concours, les études auront finalement coûté environ deux fois plus au MESR que si cet étudiant n'avait pas été attiré dans cette impasse. En termes budgétaires, on peut raisonner ici comme dans le cas du redoublement dans l'enseignement primaire et secondaire (qui revient à près de 2 milliards d'euros). Cela ne serait pas arrivé si cet étudiant avait passé un concours en L3, comme le propose le GRFDE qui se retrouve ici en accord avec les recommandations de la Cour des comptes.

Mais ensuite, que fait-il s'il est toujours recalé, par exemple après une deuxième ou une troisième tentative? S'il abandonne les études, il y a là un gaspillage de compétences, de potentialités et bien des vies mal commencées. Quel est le prix de ces illusions entretenues par ce système de FDE avec concours en M1 ou en M2? Inchiffable!

Précisons ici qu'avec la réforme envisagée, le concours ayant lieu plus tôt (en M1), il pourra sembler moins dissuasif et il attirera sans doute des étudiants plus nombreux... vers l'impasse. Si c'est le cas, paradoxalement, cela augmentera d'autant le coût du scénario 1.

B. L'ÉTUDIANT RECALÉ AU CONCOURS EN M1 OU EN M2 peut se réorienter vers un autre master ou un DUT, un BTS... Il y a là à nouveau un coût qu'il faut prendre en compte et qui, en fait, s'ajoute à celui d'un dispositif avec concours en M1 ou en M2.

C. IL PEUT ABANDONNER LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES: il est légitime alors de compter ses études comme ayant coûté (inutilement pour l'éducation nationale) 11 000 euros par an, ce que nous avons fait pour les scénarios 1, 2 et 3. Vers une orientation moins illusoire, elles auraient coûté le même prix mais sans rester stériles pour son insertion professionnelle! Une efficience qu'il est difficile de prendre en compte, qui est réelle et qui souligne davantage encore la pertinence budgétaire du scénario 4.

En somme, d'un point de vue arithmétique, lorsqu'on prend en compte la réalité des parcours, les calculs que nous livrons ici et la comparaison que nous établissons sont pleinement justifiés: il est légitime de comparer le coût de la formation de 100 étudiants dans le scénario 4 avec celui de 400 en première année dans le scénario 1 (voire plus si le métier attire davantage avec la réforme en préparation) et de 400 dans le scénario 2 en première et deuxième années.

Conclusion: l'investissement public pour la FDE, un enjeu crucial pour l'avenir

Après ces divers calculs, nous voulons dire aux pouvoirs publics: vous avez raison de vouloir gérer avec rigueur et efficacité le budget de la Nation. Mais étudiez de manière approfondie le coût des divers dispositifs en débat et **ne vous contentez pas des apparences: elles peuvent être trompeuses**. Ainsi, concernant la formation des enseignants, le dispositif Darcos, qui visait surtout une économie budgétaire, s'avère en fait l'un des plus dispendieux tandis que celui que nous défendons, dans lequel les futurs enseignants sont rémunérés pendant les trois années que dure leur formation initiale et où sont mis en place des pré-recrutements en nombre conséquent, est aussi le moins coûteux!

Naturellement, ce n'est pas parce que le scénario proposé par le GRFDE est le moins coûteux qu'il est le meilleur, car alors le meilleur système de formation serait celui qui ne coûterait absolument rien: pas de formation du tout, c'est assurément ce qu'il y a de moins cher! Mais, de la même façon que pour la dépense en faveur des services publics (santé, transports en commun, logement, recherche...), si l'on veut analyser **le coût social effectif de la formation des enseignants**, il faut non seulement prendre en compte ce qu'il exige de dépense publique immédiate, mais **la balance entre coût budgétaire et bénéfices sociaux**. Pas de formation du tout, c'est certes un coût direct nul mais ce sont des dégâts incalculables: une éducation de mauvaise qualité met en péril le bonheur des individus et brise les ressorts de la société, son économie (y compris le dynamisme des entreprises!), sa cohésion sociale, sa démocratie... Si la réforme Darcos a été unanimement dénoncée, c'est précisément parce qu'elle aboutissait à détériorer gravement le service public d'éducation. Et comme elle réussit aussi à coûter bien plus cher que le dispositif antérieur, après observation de la balance coût budgétaire-bénéfices sociaux, on peut sans hésitation lui décerner le prix du plus mauvais scénario en matière de FDE.

Mais, d'un simple point de vue comptable, **la dépense éducative d'aujourd'hui ce sont aussi les recettes budgétaires de demain!** On le voit dans la crise actuelle de notre école: un système éducatif inefficace et injuste, c'est la stérilisation des potentiels de la jeunesse qui appauvrit l'État. C'est aussi une source de dépenses secondaires: l'échec scolaire engendre des effets budgétaires très négatifs (le redoublement coûte par exemple près de 2 milliards d'euros chaque année), l'économie est moins dynamique et le chômage plus important, les individus sont plus vulnérables, exigeant davantage de dépenses sociales, la société est plus inégale et plus violente...

Pour promouvoir une école de qualité,
la première et la principale des conditions,
c'est la qualité de la formation
initiale et continue de ses enseignants

À l'inverse, ainsi que le dit l'exhortation à « refonder l'école de la République », on ne peut espérer l'avènement d'une société plus dynamique, plus égale, plus démocratique et plus consciente de sa responsabilité écologique si l'on ne met pas en place un système éducatif radicalement plus juste et radicalement plus efficace. Une éducation de qualité, c'est en effet la première condition de la formation d'individus conscients, compétents, émancipés, d'une société prospère, de citoyens responsables et libres... **Et ce lien entre éducation et société joue à très long terme!** Une école qui « marche », ce sont bien sûr des paysans, des ouvriers et employés bien formés à leurs métiers et capables d'initiatives, ce sont de nombreux techniciens, médecins, ingénieurs, chercheurs compétents et créatifs. Ce sont des travailleurs qui peuvent se former tout au long de la vie, des citoyens responsables et actifs dans les associations. Mais ce sont aussi, durant des décennies, des enfants et des jeunes bien formés qui, à leur tour, devenant parents, transmettent à leurs enfants leurs valeurs, leurs dispositions et capacités.

Ceci admis, considérons maintenant, au sein des dépenses d'éducation, celles que la Nation consent pour la formation de ses enseignants. **Pour promouvoir une école de qualité, la première et la principale des conditions, c'est la qualité de la formation initiale et continue de ses enseignants.** Il faut bien voir ici que, de tous les « effets de levier » connus des économistes, celui-ci est sans doute le plus puissant : s'il faut regarder le budget de l'éducation autrement qu'à l'aune de son coût budgétaire immédiat, cet impératif est encore plus décisif pour la dépense en faveur de la FDE. Cet effet de levier est puissant car il joue à long terme : un professeur des écoles enseignera environ 40 ans et au cours de sa carrière, il sera l'enseignant de plus de 1 000 enfants !

Du coup, nos comparaisons doivent être relativisées. **Si notre scénario devait être plus cher que les autres dans son coût budgétaire direct, ce serait finalement sans importance. S'il apparaît bien comme le plus propre à assurer une formation de qualité, il faudrait faire cet effort d'investissement !**

Mais il se trouve que notre scénario se révèle aussi le plus économique absolument pour les finances publiques. Si l'on veut établir une hiérarchie entre les divers scénarios sur une échelle du « rapport qualité-prix », le verdict est sans appel : il présente à la fois les caractéristiques de la meilleure qualité absolue et du moindre prix absolu.

Nous en appelons à l'esprit de responsabilité du Président de la République, du Premier ministre, des deux ministres directement concernés par ce dossier, Vincent Peillon et Geneviève Fioraso, et de la majorité parlementaire. **Avant d'engager une réforme qui régira la formation des enseignants pour de nombreuses années, prenez le temps d'examiner le dispositif que nous défendons. Vous devez vous poser deux questions : y en a-t-il un, parmi les diverses propositions existantes, qui permettrait de mieux former les enseignants ? Son coût est-il supportable pour la Nation ?**

Le 5 janvier 2013